

Journal Edition Spéciale

Septembre | 2006

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

# HANDS OFF CLUSTER BOMBS!

© Scott Wagner - L'Asie 2006. 14. 2006 à Paris sur des photos en hommage à une bombe à fragmentation au Viet Nam 2006.



## ***JOURNÉE DE MOBILISATION 07.10.06 PLACE D'ARMES***

### Sommaire

Le mot du Président .....	2
Actualité au Proche Orient .....	3
Stop à la barbarie des BASM .....	4-5
Dossier mines antipersonnel .....	6
Projets Somaliland et Laos .....	7
L'assistance aux victimes .....	8
Journée de mobilisation .....	9
Avancées politiques anti BASM .....	10-11
Mobilisation citoyenne .....	12

[www.handicap-international.lu](http://www.handicap-international.lu)



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Intérieur  
Ministère de la Santé, de la Famille et de l'Égalité



Pierre Delandmeter, président de HILUX  
© Luc Deflorenne pour HILUX

Cela pourrait être le cri de lamentation de ces mères libanaises passant leur journée à monter la garde à côté de sous-munitions non explosées, à tort ou à raison, pour éviter que leurs enfants ne se mutilent ! Cela pourrait être le cri de révolte de ces paysans du Sud-Liban qui ne pourront récolter leurs olives par infection de sous-munitions dans leurs champs !

Combien de temps laisserons-nous encore gémir ces mutilés civils des bombes à sous-munitions ?

Rappelons que la bombe à sous-munitions (BASM) est une bombe composée de plusieurs petites bombes qui peuvent se disperser sur plusieurs hectares avec une redoutable efficacité de saturation d'une zone; ajoutez à cela que le taux d'échec des sous-munitions (non explosion) pourrait s'élever à cette occasion à 50 voire 70% en raison des conditions de bombardement non optimales; vous

## «Etranger, va dire chez toi que l'on mutile ici par obéissance aux lois de la guerre!»

avez alors le cocktail abominablement inique des bombes à sous-munitions: elles touchent aussi bien les civils que les militaires dans une zone de dispersion (arme non discriminatoire), si pas plus les civils que les militaires (arme disproportionnée) et après la guerre, comme une partie des sous-munitions et pour le Liban une grosse partie, n'a pas explosé, elles ne touchent plus que les civils (arme non contrôlable).

S'il s'avère exact que 90% des bombes à sous-munitions ont été lancées au Liban 3 jours avant le cessez-le-feu annoncé, les instigateurs ne pouvaient ignorer que cette saturation de petites bombes non explosées renforcerait la haine des populations civiles, la lumière médiatique sur les excès de ce poison, le renforcement de l'influence prosélytiste par les combattants fondamentalistes se transformant en samaritains bienveillants du secours civil.

Si la guerre peut paraître juste quand elle est nécessaire, elle ne saurait tolérer des dérives aussi cyniques que discriminatoires et après le Kosovo, l'Afghanistan, l'Irak, le Liban nous démontre les effets dévastateurs des BASM. Tout en n'igno-

rant pas la bataille de l'image que se livrent les protagonistes régionaux, appuyons-nous sur cette vague d'opinion créée par la situation au Sud-Liban non pas pour nous y enfermer dans des instrumentalisation partisans, mais pour élever le débat à une dimension essentielle: celle du droit humanitaire; l'essentiel, dirait Platon, n'est pas de vivre mais de bien vivre.

Peut-on parler de «bien vivre» quand on vit sous la menace et la peur permanentes d'être mutilé ou de voir un de ses proches mutilés par une sous-munition, dans sa maison, dans son jardin, dans sa vie quotidienne, scolaire ou professionnelle ?

Peut-on dire que ce «mal vivre» est une des fatalités de la guerre ?

Peut-on accepter ce « mal vivre » comme une obéissance aux lois de la guerre ?

N'est-il pas essentiel de changer ces lois pour exclure ces conditions de «mal vivre» liées aux bombes à sous-munitions, pour établir une interdiction formelle, pour façonner une pierre nouvelle dans la construction du droit humanitaire à vocation universelle ?

## Notre action contre les mines et les sous-munitions sur le terrain

**DEPUIS SA CRÉATION EN 1982, HANDICAP INTERNATIONAL AGIT EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES PAYS EN DIFFICULTÉ. PROGRESSIVEMENT, L'ASSOCIATION A ÉTENDU SON CHAMP D'INTERVENTION À LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MINES ET SOUS-MUNITIONS NON EXPLOSÉES (UXO) ET AU DÉMINAGE DES ZONES TOUCHÉES.**



Un démineur en Bosnie ©J.B. Richardier pour HI

### Assistance aux victimes

Nos actions comprennent l'appareillage, la rééducation, le soutien psychologique et l'aide à la réinsertion sociale et économique. Parallèlement, l'association mène une réflexion, au plan international, pour que les droits des victimes soient reconnus.

### Education

La prévention des accidents par mines et UXO a pour objectif de permettre aux populations exposées de gérer les risques au quotidien et sur le long terme et de contribuer ainsi à la diminution du nombre de victimes. Ces programmes sont menés aussi bien au niveau national, en collaboration avec les institutions, qu'au niveau régional, en s'appuyant sur les réseaux locaux.

Handicap International s'occupe de prévention en Afghanistan, en Angola, en Bosnie-Herzégovine, au Burundi, au Cambodge, en Irak, au Kenya, au Laos, Mozambique, au Népal, en République démocratique du Congo, au Sénégal, au Somaliland, au Sud-Soudan et en Thaïlande.

### Déminage

Le déminage humanitaire couvre l'ensemble des activités permettant l'élimi-

nation des dangers dus aux mines et aux UXO: les enquêtes techniques, la cartographie, la destruction, le marquage, la documentation et la remise en usage des terrains déminés. L'association agit en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, au Cambodge, en Guinée-Bissau, au Laos, au Mozambique, en République démocratique du Congo et au Sénégal.

### L'impact des mines et sous munitions

**Les mines et UXO font encore 1 victime toutes les 30 minutes.** Si leurs effets sont mortels dans la moitié des cas, elles infligent aux survivants des blessures aux conséquences physiques, psychologiques et sociales très graves. Elles peuvent non seulement entraîner l'amputation du membre touché, mais aussi endommager les mains, les bras, l'appareil génital, le visage, les yeux et les oreilles. Ces mutilations entraînent une limitation des capacités physiques et empêchent la personne de jouer un rôle social. L'invalidité réduit l'accès au mariage, à la paternité, à la maternité et au travail, ce qui conduit souvent à l'exclusion. De plus, la présence des mines et UXO limite le développement agricole et constitue un obstacle à l'accès aux ressources naturelles, aux matières premières et au développement des transports.

# Liban: le pire est à venir

**Le 12 juillet 2006, Tsahal, l'armée israélienne, débutait ses attaques envers le Hezbollah au Sud Liban, en représailles de l'enlèvement de deux soldats.**

**Le 14 août, le cessez-le-feu était signé, refermant 34 jours de dévastation: des milliers de civils déplacés, des centaines d'infrastructures détruites, une marée noire, un blocus, 3 milliards de dollars de dégâts et plus de 100.000 munitions non-explosées qui attendent honteusement de meurtrir des civils. Déjà fin août, on dénombrait 13 morts et 47 blessés tandis que l'ONU annonçait 359 sites infestés.**

**Témoignage de Pierre-Jean Vignand, en mission sur place pour Handicap International :**

*«Les Libanais ont déjà vécu la guerre, ils n'ont pas grand-chose à apprendre de nous sur les situations d'urgence. On pense par exemple à remplir sa baignoire d'eau quand un conflit éclate. Les automatismes qu'ils ont acquis ont permis qu'il y ait eu relativement peu de morts, par rapport à l'ampleur des destructions. Et dès que cessent les hostilités, les gens n'ont qu'une hâte: le retour à une vie plus normale.*

*Ainsi, dans les heures qui ont suivi le cessez-le-feu, tout le monde a été surpris par la rapidité et l'importance du retour des déplacés, principalement au sud du pays. Il y a eu immédiatement une grande joie dans la population, et un élan général*

*vers le retour. Les gens sont très attachés à leur terre. Ils sont rentrés chez eux seuls, vers des zones frappées par les destructions et rendues dangereuses par les sous-munitions non explosées, sans attendre aucune aide, ni que les voies de circulation ne soient dégagées. Beaucoup d'entre eux seraient même restés sur place, sous les bombardements, s'ils n'avaient pas eu la responsabilité d'enfants ou de personnes âgées.»*

## Le déminage, une tâche colossale

*«A Tibnine, nous avons pu mesurer l'ampleur du problème posé par les sous-munitions. Pour ma part, c'est la première fois que j'étais confronté à ce type d'engins. Nous avons ainsi vu environ 25 sous-munitions non explosées dans le jardin d'une maison. Sa propriétaire restait cloîtrée chez elle, et maintenait ses enfants fermement enfermés, pour les protéger de ce danger auxquels ils étaient directement exposés. Elle seule pouvait mesurer ce danger, mais les enfants sont curieux, attirés par ce qu'ils ne connaissent pas.*

*Dans les jours qui ont suivi le cessez-le-feu, l'armée libanaise a commencé à déminer les zones où la population était la plus menacée. Mais la tâche est colossale et l'aide internationale indispensable. Entre le cessez-le-feu et fin août, on a eu à déplorer 13 décès, dont 3 enfants et 3 militaires libanais morts en déminant, ainsi que 47 blessés. Et ce n'est malheureusement que le début... En attendant de pouvoir*

*former des équipes de démineurs libanais, Handicap International et ses partenaires contribuent au recensement des zones dangereuses, en transmettant leurs informations au centre de coordination de l'action contre les mines et aux associations intervenant dans la région.»*

## La reprise de l'économie sera difficile

*«Fin août se tenait à Stockholm une réunion des pays donateurs pour la reconstruction du Liban, une aide de plus de 900 millions de dollars a été promise. Les Libanais, même avec toute l'énergie dont ils font preuve, ne pourront y arriver seuls. Les moyens nécessaires sont considérables. Il faut bien sûr reconstruire les bâtiments et les infrastructures. Mais sur un plan économique, de quoi demain sera-t-il fait? Le sud du Liban est une région très agricole. La culture du tabac y est importante: les récoltes estivales n'ont pas pu être faites. D'autres récoltes sont perdues, faute d'irrigation et les prochaines récoltes n'ont pas pu être préparées, retardant d'autant le redémarrage de la production. Sur le plan industriel, une partie de l'outil de production est détruit. La fonction publique est encore sous le coup de la désorganisation liée au conflit. Finalement, c'est la vigueur des mouvements associatifs libanais qui est la plus porteuse d'espoir.»*

Photos: © B. Rotival - HI

**«Ce qui est choquant, et je dirais totalement immoral, est que 90% de ces bombes à sous-munitions ont été lâchées dans les dernières 72 heures du conflit quand nous savions qu'une résolution (de cessez-le-feu) allait être adoptée»**

Déclaration le 30/08/2006 de Jan Egeland, secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des affaires humanitaires au sujet des 100.000 sous-munitions estimées au Sud Liban.



Enfant irakien blessé par une BASM. © A. Carle pour HI

# Stop à la barbarie des bombes à sous-munitions (BASM)



Les premières bombes à sous-munitions ont été utilisées par les troupes soviétiques et allemandes en 1943. Par la suite, elles ont été massivement dispersées pendant la guerre du Vietnam, et plus récemment, lors des conflits au Kosovo, en Afghanistan ou en Irak. Et, malheureusement ces jours derniers, au Liban.

Ces bombes sont composées d'un conteneur (bombe, obus, missile, roquette) regroupant, selon les modèles, une dizaine à plusieurs centaines de minibombes, appelées «sous-munitions». Elles sont larguées par voie aérienne ou terrestre. Le conteneur s'ouvre et éjecte les sous-munitions qui se dispersent alors sur une large zone (pouvant atteindre parfois plusieurs centaines d'hectares), pour exploser, en principe, au contact du sol ou de l'objectif visé.



Sous-munition au Laos. © HI

Elles ont pour but d'infester une zone dans laquelle une ou plusieurs cibles ont été localisées (infrastructures, véhicules, troupes...).

## Pourquoi interdire les BASM ?

D'après le droit international, les attaques menées pendant les guerres ne doivent jamais viser intentionnellement les populations civiles. Les armes employées doi-

vent être utilisées de façon discriminante, c'est-à-dire en faisant la distinction entre zones civiles et cibles militaires. Elles doivent être utilisées de façon proportionnée par rapport à la valeur de l'objectif militaire, interdisant donc toute attaque militaire où les pertes et dommages causés seraient excessifs. Or, les bombes à sous-munitions sont conçues pour saturer une zone dans laquelle une cible a été localisée. En couvrant l'intégralité de la zone et non pas seulement la cible visée, les sous-munitions, par définition, vont frapper très largement. Elles présentent ainsi de hauts risques de blesser ou tuer des civils.

En effet, 5 à 30% des sous-munitions n'explorent pas à l'impact ! Elles restent sur le terrain et constituent alors une menace mortelle pour les civils en cas de manipulation ou de contact involontaire pendant, et surtout, après les conflits.

## Témoignage

Prénom: **Adnan**  
 Âge: **14 ans**  
 Nationalité: **kosovar**

En août 1999, Adnan et sa famille partent se baigner dans un lac. Intrigué, Adnan ramasse une boîte de métal jaune: en fait, une sous-munition BLU-97 non explosée. Gazmend, son frère, se saisit de l'engin et le fait tomber.

La sous-munition explose, tuant le père et le frère d'Adnan. Blessé au bras et à la jambe, Adnan est transporté à l'hôpital le plus proche. Le lendemain, Sanije, la sœur d'Adnan, 14 ans, retourne au bord du lac pour récupérer les affaires abandonnées la veille; elle saute sur une sous-munition non explosée et est tuée sur le coup.

Aujourd'hui, Adnan n'a plus besoin de suivi médical, mais il vit avec un senti-

## Die Streubomben in Zahlen

**Libanon 2006:** gegenwärtig 22 Zivilisten von nicht explodierter Munition aus Streubomben getötet. In mehr als 359 Abwurfgebieten wurde bisher Streumunition gefunden.

**Irak 2003:** 13.000 Streubomben, mit 1,8 bis 2 Millionen Einzelmunitionen, wurden von den Vereinigten Staaten und Großbritannien im März und April 2003 abgeworfen.

**Ehemaliges Jugoslawien/Kosovo 1999:** 1.765 Streubomben, mit 295.000 Einzelmunitionen wurden von den Vereinigten Staaten, Großbritannien und den Niederlanden zwischen März und Juni 1999 abgeworfen.

**Afghanistan 2001-2002:** 1.228 Streubomben, mit 248.056 Einzelmunitionen wurden von den Vereinigten Staaten zwischen Oktober 2001 und März 2002 abgeworfen.

**Golfkrieg:** 61.000 Streubomben, mit 20 Millionen Einzelmunitionen wurden von den Vereinigten Staaten, Saudi Arabien, Frankreich und Großbritannien zwischen dem 17. Januar und dem 28. Februar 1991 abgeworfen.



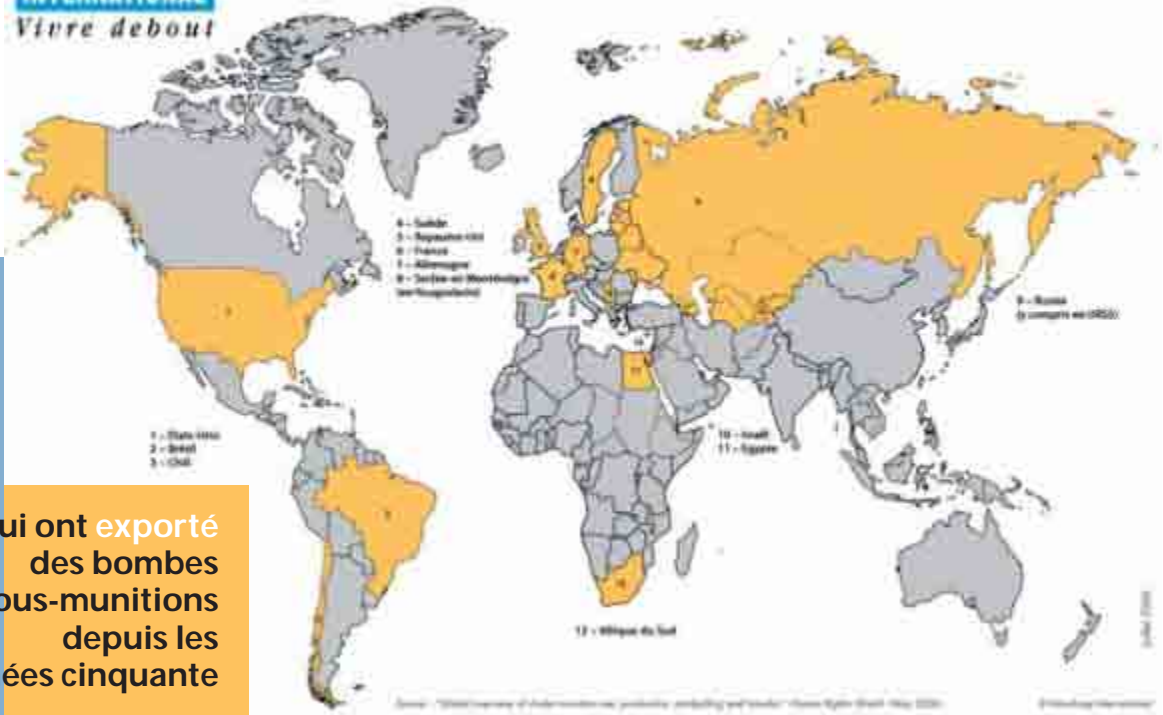
Sous-munition au Laos. © HI

ment de culpabilité permanent. Sa sœur aînée s'occupe de lui et de leur mère avec 62 euros par mois, la pension du père.



Adnan et sa sœur © S. Ogier pour HI

**HANDICAP INTERNATIONAL**  
Vivre debout



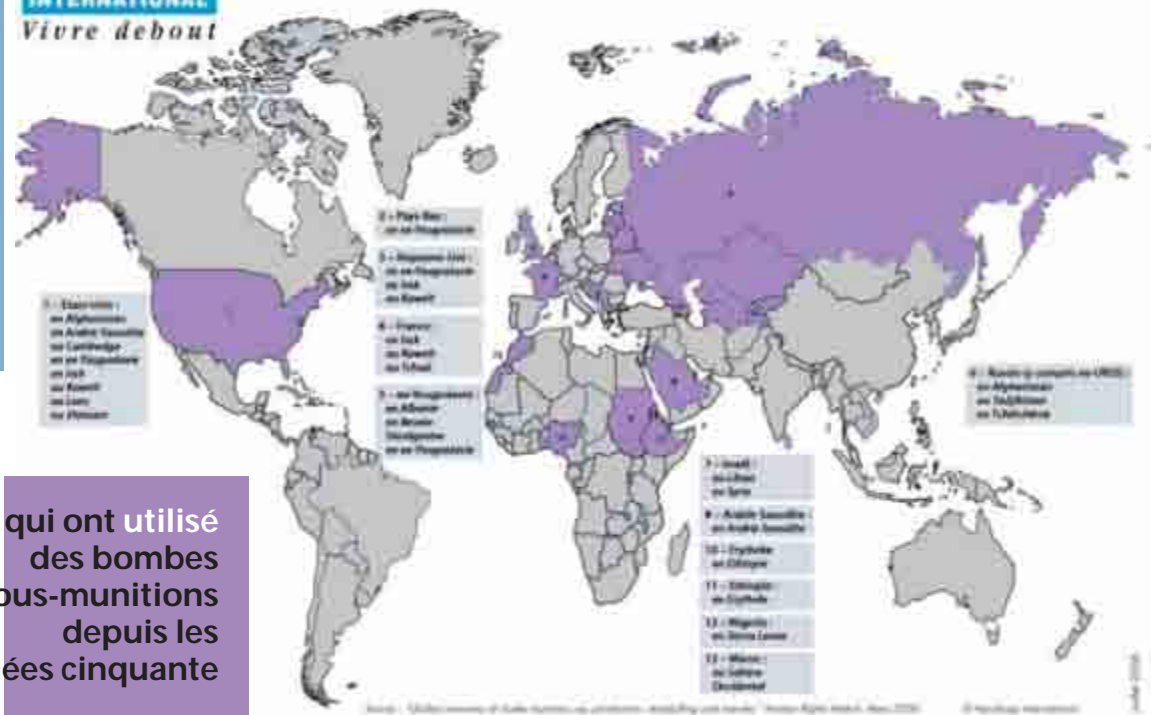
Pays qui ont exporté des bombes à sous-munitions depuis les années cinquante

# Les pays qui se mobilisent

- Belgique:** interdiction des BASM depuis le 16 février 2006
- Norvège:** moratoire temporaire sur la production, l'utilisation, la commercialisation et le transfert des BASM
- Allemagne:** moratoire sur les exportations et les nouvelles acquisitions de BASM
- Mexique, Saint-Siège:** appel à un moratoire international sur les BASM
- Parlement européen:** appel à l'éradication totale des BASM
- Danemark, Irlande, Jordanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suède:** appel à l'ouverture de travaux spécifiques sur les BASM au niveau international.
- Australie, Autriche, Suède, Suisse, Uruguay:** actions parlementaires en vue d'un moratoire ou d'une interdiction des BASM
- France:** dépôt au Parlement de trois propositions de loi visant l'interdiction des BASM. Mise en place par le Sénat d'une mission d'information.
- Canada, France, Pays-Bas, Suisse:** retrait de certains modèles de BASM de leur arsenal militaire.

Au niveau international, Handicap International agit par le biais de la Coalition contre les Sous-Munitions (Cluster Munition Coalition), qu'elle a co-fondée en 2003 et qui regroupe aujourd'hui plus de 170 associations dans le monde.

**HANDICAP INTERNATIONAL**  
Vivre debout



Pays qui ont utilisé des bombes à sous-munitions depuis les années cinquante

# Anti-Personnelminen: für ein weltweites Verbot

Bereits Ende des 19. Jahrhunderts entwickelt, wurden Landminen (Anti-Personnelminen und Anti-Fahrzeugminen) seit dem Zweiten Weltkrieg systematisch in Konflikten eingesetzt, vor allem wegen ihrer geringen Kosten und ihrer schrecklichen Wirkung.

Die Anti-Personnelminen wurden ursprünglich dazu benutzt die Räumung von Feldern mit Anti-Fahrzeugminen zu behindern. Mehr und mehr wurden sie dann aber verwendet um die Bewegungsfreiheit von ganzen Bevölkerungsgruppen einzuschränken, oder in eine bestimmte Richtung zu lenken. Seit den 70er Jahren wurden sie verstärkt dazu genutzt um die Menschen in bestimmten Gebieten zu terrorisieren. Dabei sind sie so konzipiert dem Opfer schwere und schwerste Verletzungen zuzufügen. Mehr als 360 verschiedene Modelle sind entwickelt worden. Man kann sie in zwei Hauptgruppen unterteilen:

- Anti-Personnelminen, die durch den Kontakt mit einem Draht explodieren, und eine oder mehrere Personen verletzen oder gar töten können.
- Anti-Personnelminen, die durch den Druck auf die Mine selbst ausgelöst werden. Diese wiegen zwischen einem und sieben Kilo und sind konzipiert die unteren Körperteile zu verstümmeln.



Bosnie 2004: © R. Zwank pour HI

## La Campagne Internationale pour Interdire les Mines Antipersonnel

La convention sur l'interdiction des mines antipersonnel est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1999, suite à la Campagne Internationale pour Interdire les Mines Antipersonnel ([www.icbl.org](http://www.icbl.org)), initiée par Handicap International et cinq autres ONG en 1992.

Depuis ce jour, 154 états ont signé ce Traité alors que 40 refusent toujours de le faire. Parmi eux, la Chine, la Russie et les Etats-Unis, qui disposent à eux trois de presque 150 millions de mines en stock, n'envisagent même pas de renoncer à l'usage des mines à court terme. 78 pays restent infectés par des mines antipersonnel à la mi-2006. On estime à 15 000 le nombre annuel de nouvelles victimes et à 500 000 le nombre total de survivants de ces armes à travers le monde.

Heureusement, on constate aussi que l'effort international pour supprimer les mines antipersonnel a donné des résultats

impressionnants. En 2005, 700 000 mines stockées ont été détruites, soit 39,5 millions de mines neutralisées depuis l'entrée en vigueur du Traité. Certains pays ont abandonné la production comme par exemple l'Egypte et l'Irak, et des milliers de km<sup>2</sup> sont nettoyés, sécurisés et rendus à l'usage des populations civiles.

### Mais la mobilisation citoyenne doit continuer afin que disparaissent définitivement ces armes honteuses !

Handicap International poursuit donc son combat et invite la communauté internationale à agir pour que le Traité soit universel, qu'il soit pleinement mis en œuvre et respecté par les Etats signataires, et que les fonds internationaux consacrés au déminage et à l'assistance aux victimes soient augmentés. Paradoxalement, les



Cambodge: Victime mine © N. Moindrot- HI

Etats-Unis sont les principaux apporteurs de fonds alloués à la lutte contre les mines avec 82 millions de dollars en 2005, suivi de la Commission Européenne, avec 51,5 millions de dollars. C'est toutefois 15 millions de dollars de moins qu'en 2004 pour chacun des deux...

### Les objectifs particuliers après le Sommet de Nairobi

La première conférence d'examen du Traité s'est déroulée fin 2004 au Kenya. À cette occasion, un bilan des cinq années passées a été dressé et un plan d'action pour les cinq ans à venir a été adopté. Celui-ci appelle les États signataires à la destruction rapide des stocks. De plus, il engage les gouvernements sur toute une série de mesures concrètes afin de garantir des progrès constants quant à la mise en œuvre du Traité, en particulier en matière d'assistance aux victimes.



HANDICAP  
INTERNATIONAL  
PRÉSENCE FAÇON

www.handicap-international.fr  
100 rue de Valenciennes - 75013 Paris

# Handicap International au Somaliland

Le Somaliland est un état de 137.600 km<sup>2</sup> et 3,5 millions d'habitants se situant au nord de la Somalie.

Lors des conflits avec l'Éthiopie, et plus récemment la guerre civile, pratiquement toutes les régions de la Somalie ont été infestées de mines.

## La prévention et l'éducation au danger des mines: 2005-2009

Depuis janvier 2005 Handicap International a mis en place au Somaliland une stratégie pour contribuer à la campagne de prévention et d'éducation au danger des mines. En effet, bien qu'étant quotidiennement exposée au danger des mines, une étude réalisée en 2002 par Handicap International et UNICEF démontre que 90% de la population n'a jamais suivi de formation sur les mines et les restes explosifs de guerre.

Les objectifs du projet sont divers. Il s'agit d'améliorer la connaissance et l'attitude

de la population envers les mines afin de réduire les accidents (entre 2001 et 2002, 292 personnes furent blessées ou tuées par des mines). Cela passe par la conception et diffusion du matériel de sensibilisation et la mise en place d'un réseau d'éducation au risques des mines, ciblant principalement les enfants et les gardiens de troupeaux. Enfin, ce projet vise à renforcer les capacités des partenaires locaux de la lutte anti-mines.

## Hamada et Itashi: victimes de mines

Hamada avait 5 ans lorsque, pour s'amuser avec ses cousins, elle joue sur un tas de bouse. Une déflagration retentit : Hamada saute sur une mine et est gravement blessée. Emmenée à l'hôpital de Hargeisa, la fillette y séjournera 2 mois, après avoir été amputée d'une jambe à la hauteur du genou.

Aujourd'hui, Hamada se promène avec aisance, sans même apercevoir qu'elle marche avec une prothèse. Elle explique qu'elle est contente de pouvoir courir et jouer avec ses amis, maintenant qu'elle bénéficie d'un traitement en kinésithérapie et d'une prothèse. L'aide fournie à Hamada a été très motivante pour sa famille. D'abord, pour l'acceptation de son handicap et, ensuite, pour l'encourager à poursuivre son éducation.



Hamada avec sa mère et Itashi © HI

Istahi, 20 ans, victime elle-même des mines antipersonnel à l'âge de 8 ans, est vice-présidente de l'association HAN, partenaire de Handicap International. A 8 ans, alors qu'elle gardait des chèvres, elle a marché sur une mine. Arrivée à l'hôpital le plus proche, elle s'est faite amputer la jambe, mais faute d'équipements adéquats et de médecins expérimentés, elle a souffert de complications et a dû subir une nouvelle amputation. Aujourd'hui, cette jeune femme, pleine de vie, travaille pour HAN, en compagnie d'autres femmes dont la plupart sont handicapées.

# Handicap International au Laos

Avec une superficie de 230.800 km<sup>2</sup> (dont seulement 4% sont cultivables) et une population de 6 millions d'habitants, le Laos fait partie des pays les moins développés au monde. 39% de la population y vit sous le seuil de pauvreté.

Handicap International intervient depuis de nombreuses années au sud-est de l'Asie dans le domaine du handicap et des mines et sous-munitions non-explosées (UXO). Au Laos aujourd'hui encore, plusieurs personnes meurent ou sont blessées chaque jour par ces armes.

En 2006 Handicap International a réalisé une étude dans le district de Nong et Xepon qui a conclu à l'existence de nombreux manques dans le domaine de la santé, ce qui engendre un impact considérable sur l'efficacité des soins médicaux d'urgence ou de longue durée proposés aux victimes de mines ou d'UXO.



Photos: © Tom Wagner pour HI

## Assistance aux victimes d'UXO et autres accidents traumatiques: 2007 à 2009

Ce projet a pour objectif de diminuer les risques afin de permettre aux communautés de mieux se développer. Il vise la population de 24 villages situés dans la province de Savannakhet qui a été gravement affectée par les mines et UXO à partir des années 60.

Les bénéficiaires de cette action sont estimés à plus de 10.000, dont essentiellement des victimes de mines de 1972 faisant partie d'une minorité ethnique. Le personnel médical local fait également partie des bénéficiaires directs de ce projet par la mise à disposition d'équipements nécessaires, tels que des kits de premiers secours, la fourniture d'équipement médical et pharmaceutique ainsi que des moyens de transport des victimes. De plus, ce personnel fera l'objet d'une formation approfondie sur l'assistance aux victimes de



traumatismes et sur les premiers soins à prodiguer aux victimes de mines.

## Des objectifs précis

Il s'agit de construire, dans les villages, des infrastructures permettant de garantir les premiers soins aux victimes mais aussi de faciliter le transport rapide des blessés jusqu'au centre spécialisé le plus proche. De plus, Handicap International prendra en charge la formation du personnel médical des centres spécialisés et des hôpitaux du district pour garantir aux victimes un suivi efficace. Enfin, ce projet prévoit d'assurer aux victimes et à leur famille une aide financière pour les soins nécessaires à leur réhabilitation.



# L'assistance aux victimes et le droit à la réparation

**PRÉVUE PAR LE TRAITÉ D'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL, L'ASSISTANCE AUX VICTIMES EST DEPUIS LONGTEMPS L'UN DES CHAMPS DE L'ACTION D'HANDICAP INTERNATIONAL.**

Les principales composantes de l'assistance aux victimes sont les soins pré-hospitaliers et hospitaliers, la réadaptation physique et la réinsertion sociale et économique qui comprend une action sur les politiques envers les droits des personnes handicapées, les lois et mécanismes d'indemnisation.

## Qui sont les victimes ?

Toutes les personnes tuées ou blessées par mines antipersonnel ou sous-munitions non-explosées (UXO), les membres des familles des victimes ainsi que toutes les personnes ayant subi, collectivement ou individuellement, en raison d'actes ou de négligences liés à l'usage de mines antipersonnel ou UXO, des préjudices économiques ou sociaux.

Il importe donc que la communauté internationale apporte son aide à l'ensemble de ces populations et ce dans toutes les composantes de l'assistance aux victimes. Les efforts doivent demeurer conséquents, dans la mesure où une



© R. Atrero

véritable assistance aux victimes nécessite des volumes financiers importants. Les nouvelles victimes enregistrées chaque année s'ajoutent aux précédentes et rendent cette mobilisation toujours plus indispensable. Les pays qui comptent des

victimes doivent, à l'échelon national, évaluer les besoins et mettre en place des plans d'assistance. Les autres pays doivent contribuer efficacement au financement de cette assistance.

## Einfach reparieren hilft nicht: welche Rechte für die Opfer ?

Seit über zwanzig Jahren ist Handicap International aktiv in der Versorgung der Opfer tätig und musste immer wieder feststellen, dass sie auch ganz offiziell als solche anerkannt werden möchten. Der Verein engagiert sich deswegen auch für eine künftige Konvention der Vereinten Nationen, die Rechte und Würde von Menschen mit Behinderungen schützt und stärkt. Dazu zählen auch die Opfer von Landminen und Streubomben. Deswegen ist es notwendig, dass der ihnen entstandene Schaden anerkannt wird, den sie durch die Waffe, die sie verstümmelte, erlitten haben. Bestimmte Verletzungen heilen nicht wenn die Unschuld des Opfers und somit das Fremdverschulden nicht anerkannt werden. Handicap International hat Studien durchgeführt und nach Mög-

lichkeiten gesucht rechtliche Entschädigungen für die Opfer zu erwirken, sowie verschiedene Mechanismen untersucht, die ein Exempel statuieren könnten. Im Jahre 2005 veröffentlichte Handicap International einen Bericht, in dem rechtliche Möglichkeiten einer Entschädigung aufgezeigt werden. Dieser Bericht nennt unter anderem die Schaffung eines Kompensationsfonds für die Opfer, ähnlich wie es sie bereits im Bereich des Terrorismus, der Umweltverschmutzung oder der Folter gibt.

Handicap International setzt sich nicht nur vor Ort für die Opfer ein, sondern möchte mit gezielten Informationen und Sensibilisierungskampagnen die Rechte der Opfer im internationalen Recht verankern.



© Patrice Terraz

HANDICAP INTERNATIONAL asbl  
Co-Prix Nobel de la Paix 1997  
ONG agréée auprès du Ministère des Affaires Etrangères  
Siège social:  
140, rue Adolphe Fischer,  
L-1521 Luxembourg  
Tél: 42 80 60-1 • Fax: 26 43 10 60  
E-mail: hilux@pt.lu  
www.handicap-international.lu  
IBAN LU47 1111 0014 2062 0000

Comité de Rédaction  
Marie-Paule Planchard-Maldague,  
Jérôme Bobin, Stéphane König  
Lay-out: Paprika - Esch/Alzette  
Impression: Imprimerie Centrale  
Routage: P&T  
Editeur responsable:  
Marie-Paule Planchard-Maldague

# Journée de mobilisation



Kunthéa, danseuse cambodgienne © J. Jooris

La journée **Pyramide de Chaussures** est devenue le rendez-vous incontournable d'Handicap International au Luxembourg pour permettre à chacun de manifester son refus des mines antipersonnel et des sous-munitions et son attachement à l'assistance et l'aide aux victimes.

Elle aura lieu  
cette année  
le samedi 7 octobre  
sur la Place d'Armes.

Le public, ainsi rassemblé autour du combat pour l'aide aux victimes de mines et BASM, pourra accéder à des espaces d'information et de sensibilisation dans une ambiance conviviale, propice à l'échange et à la prise de conscien-

ce. Exposition, stands d'information, danse, musique, restauration, cyclo-pousse sont annoncés tout au long de la journée.

Cette **Pyramide de Chaussures**, symbole de la lutte contre les mines anti-personnel, et de-puis 3 ans contre les BASM, est un rendez-vous citoyen où chacun est invité à déposer une paire de chaussures pour dire «non» à ce drame qui se produit toutes les 30 minutes et qui mutilé un père, une mère et bien trop souvent un enfant.

De valeur hautement symbolique pour Handicap International, les chaussures sont redistribuées, via une association luxembourgeoise, à des enfants handicapés.

L'actualité au Proche Orient donne cette année un éclairage particulier à cette mobilisation. Qu'attendons-nous tous pour refuser l'horreur de ces armes? Qu'attendent nos responsables politiques pour prendre des décisions fermes et symboliques sur, d'une part, l'universalisation du Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel et,



© Handicap International

d'autre part, l'interdiction pure et simple de ce fléau que représentent les BASM?

**La prochaine guerre?  
Il sera déjà trop tard...**

C'est pourquoi votre présence le jour de la Pyramide peut tout changer.

**Avec vous,  
grâce à vous,  
arrêtons  
le massacre!**



Die aktuelle Situation im Mittleren Osten wirft auf die diesjährige Mobilisierung ein besonderes Licht. Worauf warten wir dem Schrecken dieser Waffen ein Ende zu setzen? Worauf warten unsere Politikerinnen und Politiker klare Entscheidungen zu treffen und sich sowohl für eine universelle Anwendung des Ottawa Vertrages, der Minen verbietet, wie auch für ein Verbot von Streubomben einzusetzen?

Der nächste Krieg? Dann ist es vielleicht schon zu spät...

Ihr Kommen am Tag der Pyramide kann alles verändern.

**Mit Ihnen gemeinsam  
beenden wir das Massaker!**



© Handicap International

# Handicap Luxembourg drängt auf Verbot von Streubomben

## Im Ausland ist man weiter

In Belgien gibt es seit Jahresanfang ein Totalverbot für die Herstellung, Verwendung, Lagerung und Verkauf von Streubomben. In Norwegen gibt es ein Moratorium, in Deutschland einen Gesetzentwurf, und in Luxemburg.....

### Belgien

Belgien hat sich als erstes Land der Welt im Februar dieses Jahres für ein komplettes Verbot von Streubomben ausgesprochen. Trotz massiver Lobbyarbeit vonseiten der belgischen Rüstungsindustrie haben die belgischen Abgeordneten das Gesetz verabschiedet, unter anderem wegen des sehr starken Drucks der öffentlichen Meinung.

### Deutschland

In Deutschland haben die Regierungsfractionen von SPD und CDU einen gemeinsamen Antrag in den Bundestag eingebracht. Unter dem Motto „Gefährliche Streumunition verbieten - Das humanitäre Völkerrecht weiterentwickeln“, möchten die Abgeordneten der beiden Volksparteien ein Verbot von bestimmten Streubomben erwirken. Einziger Haken dabei: Streubomben, deren Blindgängerrate unter einem Prozent liegen sollten weiterhin erlaubt sein.

### Norwegen

Norwegen hat im Juni dieses Jahres ein Moratorium für Streubomben erlassen.



Das ist zwar noch kein Verbot, aber es ist nicht zu erwarten, dass die norwegische Regierung dieses Moratorium wieder aufhebt, bevor ein Gesetz zum Verbot von Streubomben erlassen wird.

### Frankreich

In Frankreich hat sich die Politik, trotz einer massiven Mobilisierung der Bürger nicht zu einem Verbot von Streubomben durchringen können. 180.000 Unterschriften wurden bisher gesammelt und über 100 parlamentarische Anfragen zu dem Thema gestellt, doch bisher ohne Ergebnis.

### Luxemburg

Bis jetzt gibt es keine politische Entscheidung. Das muss sich ändern!

### Der Stand der Petition

Vor zwei Jahren haben wir eine Unterschriftenaktion gestartet, um ein Verbot

von Streubomben in Luxemburg zu erreichen. Bisher haben 8.600 Bürgerinnen und Bürger Ihre Unterschrift geleistet. Die Petition kann auch auf elektronischem Wege auf unserer Webseite [www.handicap-international.lu](http://www.handicap-international.lu) unterstützt werden.

## Luxemburger Abgeordneter in Brüssel gegen Streubomben

Im Rahmen einer Resolution des Europaparlaments zur Situation von Menschen mit Behinderungen in Entwicklungsländern, hat sich der Luxemburger Abgeordnete Charles Goerens (DP) für die Einfügung eines Paragraphen stark gemacht. Darin wird effektiv ein Verbot von Streubomben gefordert.

## Dernière minute!

A l'heure où nous imprimions ce journal, le Groupe Parlementaire DP, par l'intermédiaire d'Henri GRETHEN, son Président, et de Charles GOERENS, Député et ancien Ministre de la Coopération et de la Défense, demandait au Président de la Chambre des Députés la tenue d'une heure d'actualité relative à l'interdiction des bombes à sous-munitions. Notons que M. GOERENS avait déjà manifesté en 2005 son intérêt pour ce sujet et souhaitons que cette nouvelle étape nous rapproche rapidement d'une loi luxembourgeoise interdisant les BASM.

## L'Etat actuel de la Pétition

Il y a deux ans nous avons lancé la campagne contre les BASM au Luxembourg. Jusqu'à présent 8.600 citoyens ont signé la pétition. Vous pouvez également «signer» sur nos sites: [www.handicap-international.lu](http://www.handicap-international.lu) ou sur [www.sousmunitions.org](http://www.sousmunitions.org)

## Ils ont déjà manifesté leur refus des BASM !



Lydie Polfer, député européen DP,  
 Colette Flesh, député luxembourgeois DP,  
 Laurent Mosar, député luxembourgeois CSV,  
 Marie-Josée Jacobs, ministre luxembourgeois CSV,  
 Paul Helminger, député et bourgmestre de Luxembourg DP,  
 Charles Goerens, député luxembourgeois DP,  
 Martine Stein Mergen, député luxembourgeois CSV,  
 Octavie Modert, secrétaire d'Etat luxembourgeois CSV,  
 Viviane Loschetter, député luxembourgeois DÉI GRÉNG,  
 Tilly Metz, bourgmestre de la commune de Weiler-la-Tour  
 et porte-parole du DÉI GRÉNG,  
 Mars Di Bartoloméo, ministre luxembourgeois LSAP. (sans photo)



photos: © Yves Korthum pour HILux

## Entretien avec Monsieur le député Ben Fayot (LSAP)

En parallèle de la dénonciation par Handicap International de l'emploi de bombes à sous-munitions par l'armée israélienne lors du dernier conflit contre le Hezbollah au Liban, Monsieur le député Ben Fayot (LSAP) a adressé au Parlement luxembourgeois une question parlementaire destinée au Ministre des Affaires Etrangères, Jean Asselborn. Extraits de l'entretien accordé par Monsieur Fayot à Handicap International.



Ben Fayot ©www.chd.lu

**Handicap International:**  
 «Vous avez dernièrement initié une question parlementaire sur le sujet des BASM. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous vous êtes impliqué dans cette démarche?»

Ben Fayot:  
 «En effet, j'avais vu les communiqués de presse d'Handicap International alertant l'opinion sur l'utilisation des bombes à sous-munition au Liban et je voulais à mon tour demander au Ministre des Affaires Etrangères et de la Défense de bien vouloir s'occuper de ce problème. Personnellement, je trouve que les conséquences de ces armes sont catastrophiques, puisque elles touchent surtout la population civile et les plus défavorisés, qui sont atteints dans leur intégrité physique.»

«C'est un sujet très sensible. Bien sûr, je pense qu'Israël a tout à fait le droit de se défendre contre les attaques du Hezbollah. Mais, il doit aussi respecter une certaine proportionnalité dans les moyens mis en œuvre, ce qui n'est pas le cas avec les BASM.»

**HI: «Quel est votre opinion sur le fait qu'Israël ait utilisé des BASM au Liban?»**

**HI: «Pensez-vous que nous pouvons espérer un projet de loi prochainement?»**

**BF: «Ma question parlementaire est censée soulever le problème encore une fois.**

J'espère que, de cette façon, le processus d'interdiction sera relancé au Luxembourg pour que l'on arrive à quelque chose de concret. Je pose des questions pour avoir un résultat politique. Et pour moi, le résultat sera l'interdiction des armes à sous-munitions.»

**HI: «Vous qui êtes habitué à ce genre de procédure, avez vous une notion de calendrier pour ce projet de loi?»**

BF: «L'activité (du gouvernement, ndr) est extrêmement dense au cours de l'automne. Je sais que Monsieur Asselborn se rendra prochainement en Chine avec le Grand-Duc et qu'il est souvent en voyage mais j'espère que le gouvernement trouvera le temps de s'occuper de cette question qui nous préoccupe. Dans un pays comme le Luxembourg, où le personnel politique est relativement restreint, il est difficile de faire beaucoup de choses à la fois. Ce n'est pas une question de mauvaise volonté, c'est plutôt une question de ressources. Pour faire un tel projet de loi, il faut déjà trouver un haut fonctionnaire qui l'écrive. Donc il ne faut pas seulement la volonté politique, il faut aussi des moyens matériels pour le faire et ça explique qu'un dossier comme celui-là puisse, hélas, rester en souffrance.»

(Propos recueillis par Stefan König et Jérôme Bobin le 25 août 2006)

## Handicap Luxemburg drängt auf Verbot von Streubomben

Als Handicap International Luxemburg den Einsatz von Streubomben (frz. BASM) vonseiten der israelischen Armee im Libanon kritisiert hatte, stellte der Abgeordnete Ben Fayot (LSAP) eine parlamentarische Anfrage an den Aussenminister. Bei Redaktionsschluss lag noch keine Antwort des Minister vor. Handicap International wird im Herbst verstärkt auf die Problematik von Streubomben aufmerksam machen, und gemeinsam mit der Luxemburger Bevölkerung auf ein komplettes Verbot von Streubomben drängen. Wer die Kampagne unterstützen will, kann das mit einem Brief an den Präsidenten der Abgeordnetenkammer Lucien Weiler tun. Auf der letzten Seite ist ein Briefvordruck, den Sie uns unterschrieben zurückschicken können. Die gesammelten Briefe übergeben wir dann an Lucien Weiler.

# Mobilisation citoyenne

## contre les BASM

Vous pouvez participer à la campagne contre les bombes à sous-munitions qu'Handicap International mène au Luxembourg.

Signez et découpez cette lettre ou recopiez-la et apportez-la nous à l'occasion de la Pyramide des Chaussures le 7 octobre, Place d'Armes à Luxembourg (ou renvoyez-la nous au 140 rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg) avant le 16 octobre.

Espérant obtenir un nombre important de retours, nous remettrons toutes ces lettres au Président de la Chambre des Députés pour qu'il relaie auprès des différents partis politiques cette demande.

Monsieur le Président de la Chambre des Députés,

Je vous écris aujourd'hui pour exprimer mon soutien à la campagne menée par Handicap International pour l'interdiction des bombes à sous-munitions (BASM). Ce type d'arme va à l'encontre du droit international et tue, pendant et après les conflits, de nombreux civils, dont la plupart sont des enfants.

Pour en finir avec cette barbarie, je vous demande de transmettre aux différents partis politiques luxembourgeois cette requête afin qu'ils initient le plus vite possible la prise de mesures législatives pour une interdiction totale de la production, de l'utilisation, du stockage et du commerce des bombes à sous-munitions afin que le Luxembourg rejoigne la Belgique dans le rang des pays refusant de cautionner cette honte.

*Sehr geehrter Herr Präsident,*

*ich schreibe Ihnen heute, um meine Unterstützung für die Kampagne von Handicap International zum Verbot von Streubomben (auf frz. BASM) auszudrücken. Diese Art Waffen ist gegen das internationale Recht und tötet während und nach Konflikten vor allem Zivilisten, die Mehrheit von ihnen Kinder.*

*Um diese Barbarei zu beenden möchte ich Sie bitten den verschiedenen politischen Parteien diese Aufforderung weiterzuleiten, damit sie umgehend eine Gesetzesinitiative zu einem Totalverbot der Herstellung, Verwendung, Lagerung und des Verkaufs von Streubomben einbringen, und damit Luxemburg als zweites Land nach Belgien dieser Schande ein Ende bereitet.*

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

*Mit freundlichen Grüßen*

Nom, Prénom/Name, Vorname.....

Rue/Strasse.....

Ville/Stadt.....

